



**CONCOURS DIRECT D'ACCES AU CYCLE DE FORMATION
DES MAÎTRES D'EDUCATION SPECIALISEE AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

Session du samedi 29 octobre 2022

EPREUVE DE : RESUME

DUREE : 3 HEURES

ablanian.com

Il n'est pas question de nier l'existence de diverses contraintes qui pèsent sur l'enfant en situation de rue. Elles sont très lourdes de conséquences pour l'enfant et son entourage familial. Toutefois, ces contraintes ne résument pas à elles seules, la vie dans la rue. L'enfant est aussi un acteur social et il appartient à une catégorie sociale qui n'est pas homogène sur le plan de la psychosociologie et la rue est une réalité complexe. C'est la raison pour laquelle, nous utilisons ici, la notion de « système enfant- rue ».

Or, cette complexité ne permet pas une définition simple de l'enfant en situation de rue. Nous le verrons, elle s'oppose aussi à toute caractérisation globale des enfants pour qui, la rue devient pendant un certain temps un milieu naturel de vie. En fait, la notion elle-même d'enfant de la rue est un concept à la recherche d'un objet. Tout le monde en parle, mais personne ne sait qui il est. Ainsi, l'étude de la complexité du monde de la rue est indispensable pour comprendre la signification réelle des contraintes qui pèsent sur l'enfant. Elle est aussi importante pour clarifier tout ce qui se cache derrière la notion d'enfant en situation de rue. Finalement, une telle étude est aussi nécessaire pour reconnaître dans les stratégies de « survie » de l'enfant, ses capacités d'innovation et de création. Il s'agit donc de reconnaître ses ressources physiques, cognitives et sociales.

Nous avons montré ailleurs, les insuffisances d'une définition bi-dimensionnelle de l'enfant de la rue. L'enfant de la rue ne peut pas être défini seulement à partir de critères, tels la présence dans la rue et l'absence de contacts avec les membres de sa famille ou d'autres responsables. Un enfant ne devient pas un enfant de la rue du jour au lendemain et cela même, lorsqu'il est expulsé de chez lui ou lorsqu'il abandonne brusquement le logement familial. Le fait d'être dans la rue pendant un laps de temps prolongé sans retour à la maison, est un critère important qui distingue l'enfant de la rue des autres enfants qui fréquentent la rue. Mais, cela est insuffisant pour cerner l'enfant de la rue en tant que catégorie sociale particulière. Si nous retournons la définition bi-dimensionnelle



30de la rue, l'enfant de la rue est défini par deux dimensions : la dimension
31physique et la dimension sociale. La première concerne le temps que l'enfant
32passe dans la rue, alors que la deuxième a trait à l'existence ou au contraire à
33l'absence de relation avec les parents ou d'autres adultes responsables.

34La notion « d'adultes responsables » implique l'existence dans l'identité de
35l'enfant, de référence à cet adulte. D'autre part, la responsabilité est de nature
36graduelle et peut être partagée entre plusieurs personnes qui n'habitent pas
37toutes le même endroit. Elle peut être temporaire lorsque l'enfant circule d'une
38unité domestique à une autre.

39Or, la plupart des définitions que l'on donne de l'enfant de la rue mettent
40l'accent sur le temps que celui-ci passe dans la rue. Mais ce critère est
41insuffisant pour définir qui est l'enfant de la rue, car il s'agit d'une condition de
42nature graduelle et évolutive.

Lucchini, Enfant De la Rue, Réalité complexe, Discours Réducteurs.

ablanian.com

I- COMPREHENSION

1- Proposez un titre au texte

2- Expliquez en contexte les expressions suivantes :

- a) L'enfant est aussi un acteur social et il appartient à une catégorie sociale.
- b) L'étude de la complexité du monde de la rue est indispensable pour comprendre sa signification réelle.

II- RESUME

Résumez ce texte

